

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Neuvième session
Genève, 1^{er} – 5 novembre 2021

RAPPORT DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS EN TECHNOLOGIE DE LA CHAÎNE DE BLOCS (TACHE N° 59)

Document établi par les coresponsables de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs

INTRODUCTION

1. À sa huitième session tenue en novembre 2020, le Comité des normes de l'OMPI (CWS) a reçu un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs par les coresponsables de l'équipe d'experts, à savoir IP Australia et ROSPATENT (voir le document CWS/8/15).
2. Le CWS a encouragé les offices de propriété intellectuelle à participer aux discussions de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs et a souligné les nombreux avantages que présentait le travail en collaboration avec le secteur privé, les universités et les organisations non gouvernementales (voir les paragraphes 96 à 99 du document CWS/8/24).
3. L'équipe d'experts a poursuivi ses travaux au titre de la tâche n° 59 et de l'énoncé approuvé du champ d'application de la nouvelle norme sur la chaîne de blocs en matière de propriété intellectuelle, comme suit :

Description de la tâche (adoptée à la septième session du CWS) :

- étudier la possibilité d'utiliser la technologie de la chaîne de blocs dans les procédures d'octroi de la protection des droits de propriété intellectuelle et de traitement des informations concernant les objets de propriété intellectuelle et leur utilisation;

- recueillir des informations sur les progrès accomplis par les offices de propriété intellectuelle dans l'utilisation de la chaîne de blocs et l'expérience acquise en la matière, évaluer les normes applicables à la chaîne de blocs en vigueur dans le secteur privé et examiner le bien-fondé et l'applicabilité aux offices de propriété intellectuelle;
- élaborer des modèles de référence concernant l'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle, y compris des principes directeurs, des pratiques communes et l'utilisation de la terminologie à l'appui de la collaboration, des projets conjoints et de la validation; et
- établir une proposition de norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.

Énoncé du champ d'application :

“Cette norme vise à donner des orientations aux offices de propriété intellectuelle et aux autres organisations devant gérer, stocker, traiter, échanger et diffuser des données de propriété intellectuelle en utilisant la chaîne de blocs. Grâce à l'utilisation de cette norme, la mise en œuvre de la chaîne de blocs pourrait être simplifiée et accélérée et s'effectuer de manière interopérable dans l'écosystème de la propriété intellectuelle.” (Voir le paragraphe 67 du document CWS/7/29.)

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Étudier les possibilités offertes par la technologie de la chaîne de blocs

4. Depuis la huitième session du CWS, le Bureau international a progressé dans l'élaboration d'un livre blanc sur la chaîne de blocs pour l'écosystème de la propriété intellectuelle. L'équipe d'experts note que ce document est un document exhaustif contenant une étude des écosystèmes de la propriété intellectuelle et présentant de nombreuses possibilités d'utilisation, tant horizontales (axées sur la technologie ou la plateforme) que verticales (axées sur les processus opérationnels ou les fonctions). Il s'appuie sur des recherches approfondies menées entre 2019 et 2021. L'équipe d'experts a examiné les projets de documents et formulé des observations à cet égard.

Collecte d'informations

5. En 2021, l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs a continué d'étudier les possibilités d'utilisation effective et les initiatives mises en œuvre dans les offices de propriété intellectuelle. Les deux applications les plus significatives de la technologie de la chaîne de blocs sont les travaux de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) sur le registre des marques et des dessins et modèles, qui est en cours d'élaboration, et la plateforme numérique distribuée de ROSPATENT pour la gestion des droits de propriété intellectuelle, qui est en phase d'essai.

6. Au cours de la période 2020-2021, l'équipe d'experts a tenu trois réunions virtuelles, en octobre 2020, mars 2021 et juillet 2021. Lors de la réunion de mars, l'équipe d'experts a étudié et envisagé la possibilité de créer quatre sous-tâches, notamment dans les domaines suivants :

- la réglementation, axée sur l'étude de l'harmonisation des cadres réglementaires;
- la gouvernance, axée sur la compatibilité entre les structures de gouvernance des chaînes de bloc en vue de favoriser l'interopérabilité entre les solutions reposant sur les chaînes de blocs;

- les normes techniques, axées sur l'établissement de normes techniques communes, en particulier la normalisation technique de la technologie de la chaîne de blocs au sein de l'écosystème de la propriété intellectuelle; et
- les possibilités d'utilisation, axées sur la collecte d'exemples d'utilisation potentielle de la chaîne de blocs, en décrivant ses avantages.

7. L'équipe d'experts a également discuté des modèles de partenariat public-privé. En conséquence, elle pourrait envisager d'ouvrir un autre cadre de discussion – pour sélectionner les documents à partager avec les observateurs du secteur privé. Les coresponsables de l'équipe d'experts ont également fait le point sur l'élaboration de la nouvelle norme de l'OMPI sur la chaîne de blocs, et ont eu des échanges sur les activités liées à la chaîne de blocs et les possibilités d'utilisation.

8. En juillet 2021, l'équipe d'experts a tenu la deuxième série de discussions, qui ont porté sur le projet de livre blanc de l'OMPI sur la chaîne de blocs, le projet de norme sur la chaîne de blocs et le programme de travail de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs, et a discuté des plans d'organisation d'un webinaire en septembre 2021. Les responsables de l'équipe d'experts ont fait le point sur l'état d'avancement du projet de norme sur la chaîne de blocs et ont présenté des exemples d'utilisation pertinents par les offices de propriété intellectuelle.

Modèle de référence

9. Le livre blanc du Bureau international comporte une pièce jointe sur la chaîne de blocs pour tous les écosystèmes de propriété intellectuelle, axée sur les écosystèmes et les domaines dans lesquels les applications de chaînes de blocs peuvent être utiles. Les applications de chaînes de blocs peuvent, par exemple, être utilisées en tant que systèmes de gestion de l'identité qui ne sont pas contrôlés par une seule juridiction ou entité, mais auxquelles peuvent accéder toutes les parties dans les écosystèmes, fournissant ainsi une identification commune à tous les participants des écosystèmes.

10. Les travaux visant à favoriser une meilleure compréhension des configurations de technologies et de systèmes pour les applications de chaînes de blocs sont un domaine que l'équipe s'experts continue de suivre. Dans la mesure où l'on ne dispose pas d'un grand nombre d'exemples et d'un large éventail de solutions possibles, il serait prématuré de commencer à faire des recommandations détaillées à ce stade.

Proposition de nouvelle norme

11. Les travaux relatifs à une nouvelle norme de l'OMPI ont progressé et un projet de norme a été diffusé au sein du groupe de travail pour commentaires. Le projet de norme sur la chaîne de blocs vise à fournir une terminologie et des définitions standard, des orientations sur les questions de configuration de haut niveau et les domaines de développement de la chaîne de blocs afin de rendre ce système durable.

Webinaire

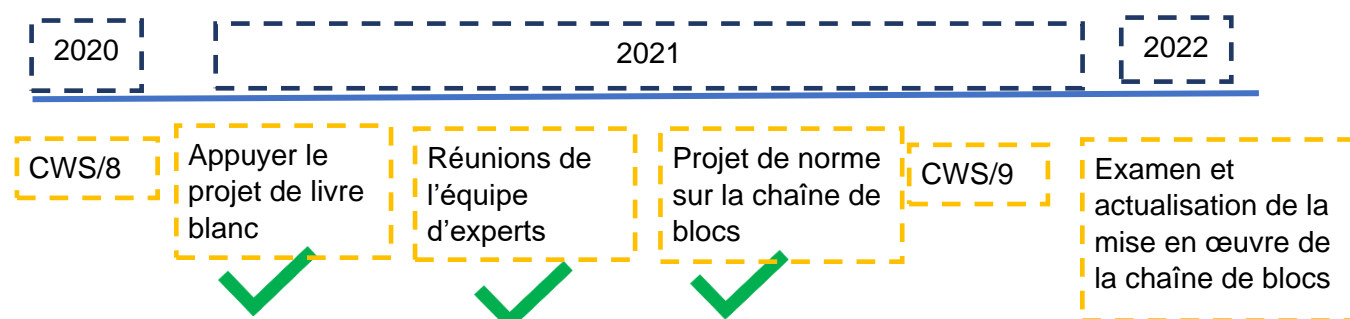
12. L'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs a participé au [Webinaire de l'OMPI sur la chaîne de blocs et son application aux données en matière de propriété intellectuelle](#) organisé par le Bureau international le 28 septembre 2021. Ce webinaire avait pour but d'expliquer les objectifs et la portée du livre blanc et d'examiner les possibilités d'utilisation de la chaîne de blocs dans le domaine de la propriété intellectuelle indiquées en détail dans le livre blanc. Le webinaire a également donné l'occasion de présenter la nouvelle norme proposée en vue de recueillir les opinions et les contributions d'un public plus large. Les membres de l'équipe d'experts représentant ROSPATENT ont organisé une séance

d'information très instructive sur leur nouvelle plateforme numérique distribuée pour la gestion des droits de propriété intellectuelle; l'OMPI a, de son côté, présenté un exposé sur la mise en place du registre multioffices des marques et des dessins et modèles, entre autres exposés. Les offices de propriété intellectuelle ont également présenté les projets de définition des écosystèmes de la propriété intellectuelle et de la chaîne de valeur de la propriété intellectuelle pour le projet.

FEUILLE DE ROUTE ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS EN TECHNOLOGIE DE LA CHAÎNE DE BLOCS

13. L'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs a établi sa feuille de route pour établir une proposition de nouvelle norme de l'OMPI visant à appuyer l'application potentielle de la chaîne de blocs dans l'écosystème de la propriété intellectuelle et continuera à travailler à l'élaboration de la nouvelle norme comme décrit ci-dessous.

Feuille de route de l'Équipe d'experts en technologie de la chaîne de blocs



Projet de programme de travail 2020-2021

Série	Action	Fin prévue	Achevée	Reportée
Documents sur la chaîne de blocs 2021 – 1	Appuyer le projet de livre blanc auprès de l'équipe d'experts		✓	
	Présenter un projet de norme à l'équipe d'experts		✓	
	Examiner le projet de livre blanc		✓	
Webinaire sur la chaîne de blocs 2021 – 2	Appuyer le webinaire sur la chaîne de blocs en vue de lancer le livre blanc de l'OMPI sur la chaîne de blocs pour l'écosystème de la propriété intellectuelle	28 septembre	✓	
CWS/9 2021 – 3	Établir un rapport pour la neuvième session du CWS	30 septembre	✓	
	CWS/9	Novembre		
	Nouvelle modification et élaboration de la norme en vue de la finaliser et de la présenter au CWS à sa dixième session	2021 – 2022		

14. Le CWS est invité à prendre note du contenu du présent document.

[Fin du document]